

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des retraités et retraitées
Les Sages du Cégep du Vieux Montréal tenue le 29 novembre 2022 à 12h
Au restaurant Casa grecque, 200, rue Prince-Arthur Est (H2X 1B9), Montréal**

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, Madjela Poirier, souhaite la bienvenue à tous les Sages de l'Association présents à cette assemblée générale annuelle.

Madjela Poirier remercie les membres du comité exécutif et les substituts pour leur travail et leur soutien. Il souligne aussi que l'exécutif actuel sollicite un autre mandat.

Comme tous ont reçu les documents relatifs à cette assemblée, la réunion commence.

2. L'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Labonté

Et appuyé par Jean-Luc Drouin

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

3. Correction et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021.

Il est proposé par Jean-Luc Drouin

Et appuyé par Serge Racine

D'adopter le procès-verbal du 30 novembre 2021 tel que rédigé.

Adopté

4. Présidence et secrétaire d'élections

L'Exécutif propose :

« Que Danielle Aubin et Louise Lévesque agissent à titre de présidente et secrétaire d'élections ».

Adopté

5. Bilan du comité exécutif 2021-2022 et le bilan financier en date du 1^{er} novembre 2022

Le président fait un résumé du bilan du comité exécutif 2021-2022 et du bilan financier pour 2021-2022.

ÉTATS FINANCIERS DU 1-11-2021 AU 31 10-2022

Revenus	Dépenses	Surplus - (Déficit)
340,00 \$	1 717,11 \$	-1 377,11 \$

Solde au 31 novembre 2021 7 630,33 \$

Surplus (déficit) au 1 novembre 2022 (1 377,11 \$)
--

Solde au 1 novembre 2022 6 253,22 \$
--

Il est proposé par Danielle Aubin

Et appuyé par Jean-Claude Labonté

« De recevoir le bilan du comité exécutif 2021-2022 ainsi que le bilan financier de l'Association des retraités et retraitées Les Sages du Vieux en date du 31 octobre 2022 ».

Adopté.

6. Cotisations, activités et autres informations : le président informe l'assemblée des sujets suivants :

Il est proposé par Danielle Aubin

Et appuyé par Jean-Claude Labonté

Que la cotisation annuelle à l'association soit l'une (1) des deux (2) façons suivantes selon le choix du membre : 10\$ pour 1 an ou 25\$ pour 3 ans.

Adopté

Cotisations :

Vous pouvez vérifier et acquitter votre cotisation annuelle auprès de Louis Famelart OU émettre un chèque de 10\$ par année ou 25\$ pour 3 ans, au nom de La Fondation du CVM, et l'expédier à La Fondation du CVM, 255 Ontario Est, local C4.26, Montréal (Qc) H2X 1X6.

Activités

Une conférence a été organisée sur le BIG BANG le 16 novembre dernier. Douze personnes y ont assisté.

Autres informations

Aucune autre information n'a été transmise aux membres.

7. Élections au comité exécutif de l'Association et des substituts pour 2022-2023

Danielle Aubin et Louise Lévesque assument leur rôle respectif de présidente et de secrétaire d'élections. La présidente d'élections procède à la mise en candidature aux postes suivants :

Poste à la présidence de l'Association.

Daniel Fiset propose Madjela Poirier. Il accepte et est élu sans opposition.

Quatre (4) postes à titre de membres du comité exécutif

Madjela Poirier propose Jean-Marie Dion. Il accepte et est élu sans opposition.

Jean-Marie Dion propose Gérard Pagny. Il accepte et est élu sans opposition.

Gérard Pagny propose Lisette Lambert. Lisette Lambert nous ayant transmis une procuration, elle élue sans opposition.

Daniel Fiset propose Louis Famelart. Il accepte et est élu sans opposition.

Trois (3) postes à titre de membres substituts, en appui à l'exécutif

Jean-Marie Dion propose Louise Mantha. Elle accepte et est élue sans opposition.

Daniel Fiset propose Jean-Claude St-Pierre. Il accepte et est élu sans opposition.

Un poste de substitut reste vacant.

8. Parole aux membres :

Aucun membre n'a exprimé le désir de s'adresser à l'assemblée générale.

9. Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Marie Dion

Appuyé par Gérard Pagny

L'assemblée générale annuelle du 29 novembre 2022 est levée à 12h 40.